

18 avril 2023

Membres de l'assemblée générale annuelle
Comité culturel de Papineauville
277, rue Papineau
Papineauville (Qc)

OBJET : Rapport annuel 2022 des activités concernant la production du livre sur le moulin seigneurial.

L'article du *Bulletin de Buckingham*, du mercredi 23 mai 1973¹, met en lumière une problématique qui dure depuis trop longtemps : que faire de notre patrimoine bâti? L'éliminer? Le rénover? À quels frais? Qui paiera ces frais? En tant que société, que souhaitons-nous de ce qui reste de notre patrimoine? Souhaitons-nous réellement le protéger? Ou permettons-nous ouvertement aux entrepreneurs de tout démolir pour construire de nouvelles infrastructures modernes au profit d'investisseurs peu scrupuleux de notre histoire? Ce débat dure depuis trop longtemps. Que souhaitons-nous réellement? Des mesures s'imposent. La réflexion à ce sujet a suffisamment duré. Que nos élus prennent les décisions qui s'imposent. Que des lois soient mises en vigueur. Que soient statuées des mesures qui respectent la décision du peuple. Que veut-on au juste pour notre patrimoine?

Le temps passe et des monuments disparaissent sans aucune justification. De fait, on attend que le temps fasse son effet dévastateur : infiltration d'eau, pourriture accumulée, moisissure, affaissement, et alors, la municipalité accorde la destruction de l'immeuble.

Le moulin seigneurial de Papineauville, une entreprise privée administrée par la famille Bonhomme, reconnue pour son implication dans la société, a été détruit le 9 mai 1979 suite au manque de moyens de la municipalité d'y apporter son secours.

Le 200^e anniversaire du moulin seigneurial de la Petite-Nation en 2022-2023 tient à souligner les efforts de développement de l'industrie du bois par la famille Papineau mais aussi ceux des censitaires qui ont travaillé durement pour atteindre la réussite de leurs objectifs de s'établir sur leur terre avec un certain succès. Malheureusement, plusieurs familles ont échoué dans leur tentative de colonisation, mais d'autres ont réussi à s'établir et à prospérer. Peu importe leur succès, ces familles méritent notre gratitude car elles nous ont permis de vivre dans cette nouvelle société du XXI^e siècle dans laquelle nous vivons aujourd'hui.

¹ Voir page suivante.

SOIREE

SUIVIE D'UNE DEGUSTATION DE VIN ET FROMAGE organisée par le comité du CLUB HOSLEIN FRIESIAN

Danse et orchestre.

LE 9 JUIN 1973 à 8 heures p.m.

Salle des Chevaliers de Colomb à Thurso

Billets en vente:

Réjean Quevillon, N.-D. de la Salette

F. Leduc, Coopérative de Buckingham

Raynald Villeneuve, Poltimore

Tout ce que Papineauville a d'historique...

Le vieux moulin à farine (1822)

UN BEAU PROJET D'INITIATIVE LOCALE EN PERSPECTIVE... mais on se semble pas y penser! Pourtant, le vieux moulin, alors qu'il s'effondra sous le poids des ans et du dur labeur de plus d'un siècle d'opération, on en parla à travers toute la région. Pour Papineauville, il y aura une sorte d'ombre au tableau, il y aura peut-être aussi l'impression d'un deuil qu'on a rien fait pour éviter... car on se souvient alors, que le vieux moulin, qui a longtemps, beaucoup donné, que ce vieux moulin qu'on affectionnait sans trop s'en rendre compte, faisait partie de nos souvenirs, de notre appartenance, et, qu'après longtemps qu'il a pu se tenir debout, il a reflété avant qu'il a pu le faire, le touchant vestige de toute une histoire, celle de la Petite-Nation, la nôtre!

Construit en 1822 par Louis-Joseph Papineau, Seigneur de la Petite-Nation, il fut agrandi à plusieurs reprises, mais peu près rien ne fut démolit de la première construction. En février 1868, le moulin fut vendu une première fois à la famille Anthoine Lauson qui l'opéra pendant plus de quarante ans. Au temps du Seigneur Papineau, l'eau de la digue passait par une auge pour tomber sur une grande roue actionnant les meules. Plus tard, on y installa une turbine pour remplacer la roue et les meules cédèrent leur place à des rouleaux.

Revendu à nouveau en février 1909, il fut finalement cédé en avril 1907 à la famille Théotime Bonhomme de la firme alors connue sous le nom de Papineauville Lumber et devenue maintenant les Matériaux Bonhomme. Depuis des années le vieux moulin s'est tu... cependant, la 3e génération de la famille Bonhomme ne s'en est jamais départi. Rejoint au téléphone, Robert Bonhomme me parla même du dernier meunier, M. A. Villa Charbonneau, aïeul des familles Charbonneau que nous connaissons. Et bien sûr, je n'ai pas dérangé le petit-fils du dernier propriétaire du vieux moulin uniquement pour au leur tout bonnement, j'ai exposé le point de vue de l'article que je m'appuyais à pondre. Robert et Gilles Bonhomme abondent dans le même



sens que moi: ce vieux moulin, s'il représente pour eux un souvenir ancestral qui leur tient vraiment à coeur, est encore davantage un lien historique de souvenance communautaire qu'il y aurait lieu de conserver et d'ouvrir à la visite des touristes-voyageurs... Mais ce n'est pas à eux de le faire, encore moins de l'offrir en vente sur la place publique pour en faire à l'importe quoi. Ce serait sacrilège.

Il faut remettre d'une main respectueuse le sillon des siècles disparus, car la sève de prédat s'élabore dans les racines profondes du passé. Un passé fécondé par la sueur et le sang; un passé d'où naissent des leçons de fierté, de conscience, de magnanimité et de courage. En souvenir de ceux qui nous ont faits ce que nous sommes, au spectacle des travaux qui ont marqué leur vie, n'est-il pas un devoir pour un peuple conscient de lui-même, que de tenter le maximum pour conserver vivant ce qui reste encore de péta de deux siècles d'histoire.

Des milliards sont dépensés chaque année, sous forme de projets qu'on appellera tantôt: initiative locale ou tantôt: Perspectives-Jeunesse. Nos gouvernements ne savent plus quoi inventer pour créer des emplois. Réserver le plus vieux moulin à farine de la Province de Québec, ne serait-ce pas à un merveilleux projet à souffler à la "bonne oreille" de "QUI DE DROIT"?

Il attend, le vieux moulin, dignement soutenu par ses vieilles tripes de cent cinquante années. Il est là avec

ses contours demeuré intact. Il attend que s'éveille dans l'âme de la génération actuelle, un peu d'attachement au sol des aïeux, un peu d'amour pour celui qui restera debout, travaillant toutes les intermédiaires, sans personne pour le soutenir, comme un soldat qui refuse d'être vaincu. Il attend, malgré un vieux coeur qui s'est accablé de "battre" depuis longtemps comme un art-dérisant fantôme qu'inconsciemment l'on croit éternel.

Quand je rêve éveillée, je me l'imagine tout regallandi, avec un environnement fleuri et des centaines de visiteurs qui manifestent avec étonnement et admiration devant les promesses que devaient accomplir les meuniers d'autrefois. Je vois Papineauville avec quelque chose à montrer... quelque chose d'authentique.

Demain, quand vous sortirez, jetez un oeil au vieux moulin et dites-vous bien que s'il pouvait parler, il ne se plaindrait même pas, mais peut-être qu'il vous demanderait de lui aider à remettre sa turbine en opération, car il est bien évident qu'il ne veut pas disparaître. Il est conscient lui, que le jour où il s'effondra, c'est une partie de notre histoire qui s'en ira avec lui. Ce serait vraiment dommage!

Thérèse Gagnon

Parmi les nombreuses activités entreprises pour ce 200^e anniversaire, on retrouve le projet de production d'un ouvrage sur le moulin banal et la maison du meunier de la seigneurie de la Petite-Nation. Le premier moulin banal fut construit dans un des moulins à scie en haut des chutes du village de Plaisance en juillet 1811. Puis, un second moulin banal de la seigneurie fut construit dans le secteur de la baie de la Pentecôte en 1822, c'est-à-dire l'actuel parc du Moulin-seigneurial-Papineau à Papineauville. On y retrouve d'ailleurs encore debout la maison du meunier sur la rue Duquette, malgré quelques améliorations qui y ont été apportées. Cette maison est actuellement habitée par le couple Francine Pitre et François A. Tremblay qui cherchent à protéger le patrimoine bâti de Papineauville.

Un comité de rédaction du projet d'ouvrage sur le moulin banal de la seigneurie de la Petite-Nation travaille depuis 2022 sur la préparation d'ébauches de textes touchant de près et de loin le moulin seigneurial. Ce comité est formé de Maurice Deschênes, Alain Faubert, Nicole Hébert et Claire Leblanc, qui travaillent depuis plusieurs années sur des projets de recherche sur la seigneurie de la Petite-Nation : histoire des familles pionnières, transcription des premiers recensements de la seigneurie de la Petite-Nation, transcription du terrier et du censier, transcription des minutes du notaire François-Samuel Mackay via la plateforme Transkribus, numérisation des livres de la Cour de circuit. Le collectif d'auteurs a repris le contexte historique de la seigneurie de la Petite-Nation en se basant sur la correspondance de la famille Papineau et les résultats de leurs projets de recherche. Le plan de travail touche à trois aspects :

- La naissance d'une seigneurie appelée Petite-Nation.
- Les effets du développement du moulin seigneurial de la Baie de la Pentecôte.
- Le moulin et son infrastructure.

Des documents de régie interne ont été développés afin d'aider dans l'organisation du comité de rédaction et du comité d'édition. Ce dernier comité est formé de Özgen Eryaşa, Alain Faubert, Claire Lebalnc et Martin Parent. Le travail de collaboration du comité d'édition a permis la création de :

- Mandat et attributions du Comité d'édition
- Politique éditoriale du CCP
- Processus de gestion des articles
- Règles de rédaction du CCP comprenant la nomenclature, le cycle de révision

Le projet de rédaction se poursuit en 2023 et présente un plan chronologique des événements concernant les moulins et la vie seigneuriale. Le comité d'édition prévoit la sortie de l'ouvrage pour la fin de 2023.

Alain Faubert
Coordonnateur du comité de rédaction de l'ouvrage sur le moulin seigneurial
Directeur du Patrimoine et Centre de généalogie de la Petite-Nation
Administrateur au CCP
819 427-5511, poste 2508
Courriel : info.cgpn@gmail.com